



Accessibilité numérique et RGAA 4.1.2



Plan d'actions du site bluelinea.com

[1- Taux d'accessibilité numérique](#)

[2 - Planning](#)

[3 - Retour d'informations et contact](#)

[4 - Voies de recours](#)

Taux d'accessibilité numérique

- A ce jour, le site n'est pas conforme au RGAA 4.1.2, un audit d'accessibilité n'ayant pas encore été réalisé.
- Pour information, au 30/05/2025 (30 mai 2025), l'ensemble des pages du site ont été testées à l'aide de l'outil [Lighthouse](#) sur Google Chrome, restituant un score de 100% d'accessibilité.
- Une mise à jour de cette déclaration sera effectuée dès que l'audit et ses résultats seront connus.

- Un audit d'accessibilité sera programmé pour la fin du deuxième trimestre 2026 afin d'évaluer le niveau de conformité aux 106 critères du RGAA 4.1.2
- S2 2025, S1 2026 (deuxième semestre 2025, premier semestre 2026) : Identifier et corriger les non-conformités sur la base des critères du RGAA 4.1.2 afin que ce site soit conforme au maximum de critères d'accessibilité requis par le RGAA 4.1.2 au moment de l'audit.
- 2025 : Assurer la sensibilisation et la formation de nos équipes aux bonnes pratiques d'accessibilité numérique conformément à la politique d'accessibilité du [Groupe Apicil](#).
- 2025 / 2026 : Mettre en place et améliorer nos outils et processus en alignement avec ceux du [Groupe Apicil](#) permettant une meilleure prise en compte de l'accessibilité numérique dès la conception et pour toute mise à jour.

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, ou si vous avez une question sur l'accessibilité numérique :

- Envoyer un message à : contact-accessibilite@bluelinea.com

Nous vous remercions par avance de préciser dans votre message : adresse url de la page concernée, une pièce jointe (capture d'écran par exemple), ainsi que le dispositif d'assistance utilisé le cas échéant.

Cette procédure est à utiliser dans les cas suivants :

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder au contenu ou à un des services et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Ecrire un message au [Défenseur des Droits](#).
- Contacter le délégué du [Défenseur des Droits dans votre région](#).
- Envoyer un courrier par la Poste (gratuit ne pas mettre de timbre) :
Défenseur des Droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CDX 07

Merci pour votre confiance !

l'équipe Bluelinea

Sylvain Meriau

*Développeur, Relais RGPD et Référent
RGAA numérique*

Bluelinea

2-12 parvis du Colonel Arnaud Beltrame
78000 Versailles
www.bluelinea.com



Bluelinea
GROUPE APICIL

**GROUPE
APICIL**
UNIKES, ENSEMBLE